COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

Intervention créatrice de onze citoyennes et citoyens de l'Estrie

Auteures et auteurs : Serge Rodier, Sylvie Jacques, Suzanne Thériault, Lucie Desgagné, François Villeneuve, Jeanne-d'Arc Lévesque, Danielle Houle, François Roy, Colombe Landry, Olivier Bonneau, Mélissa Gaouette

10 mai 2007

Monsieur le président, Jean Pronovost et commissaires Mario Dumais et Pascale Tremblay de cette commission. Nous sommes heureux de constater que le gouvernement du Québec sollicite également la participation des citoyennes et citoyens sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec, en nous demandant instamment d'exprimer nos attentes sociétales. Les voici présentées en peu de mots. Nous tenons à préciser que notre conception du développement de l'agriculture québécoise s'inscrit davantage dans l'optique préconisé par la FAO, telle qu'il a été mentionné dans votre document de consultation, à savoir : « (...) que le soutien à l'agriculture devrait favoriser des objectifs de protection de l'environnement ou des aspects sociaux plutôt que des objectifs de production. » (p. 14).

1. Nous ne souscrivons nullement à des objectifs agroalimentaires axés essentiellement sur des politiques mises à la mode depuis des décennies, visant avant tout l'aspect commercial (exportations, libre-échange, etc.) et la croissance à tout prix. Nous voudrions que l'agriculture revienne à sa mission principale, celle de nourrir convenablement sa population et qu'on ne prenne pas le risque en tant que société québécoise d'exposer cette population aux aléas des changements climatiques ou de la soumettre aux exigences absurdes du rendement financier ou de la spéculation boursière. En bref, on se doit d'être fier de nourrir les gens de chez nous par les cultivateurs et éleveurs du Québec.

Par ailleurs, qu'en est-il vraiment de cet argument que les exportations créent de la richesse, et qui est en voie de devenir un véritable dogme. Un citoyen qui cultive un potager et qui en retire des légumes frais fait-il de la « création de richesse »? Dans l'état actuel des choses, la réponse est évidemment non puisqu'il ne génère pas de « flux financier ». Pourtant, il contribue à sa propre « richesse » alimentaire. Par contre, un assassin qui fait s'activer l'industrie des pompes funèbres, l'industrie policière, l'industrie des assurances et tout l'univers lié à la mort, provoque un hausse du PIB, et donc, une hausse de la « richesse ». Nous croyons qu'un domaine si important que l'alimentation de nos concitoyens, tout autant au plan local qu'international, ne peut aucunement relever de considérations dogmatiques comme la richesse marchande. Il s'agit ici de ce qui est nécessaire à la vie ; les importations ne devant alors que compenser pour ce qu'il n'est pas réaliste de produire localement et l'exportation ne devant servir qu'à écouler les surplus produits pour améliorer l'alimentation de d'autres régions du monde ; ce qu'on appellerait simplement un « échange de bons procédés », le tout dans un esprit de coopération et non de concurrence.

Alors nos taxes et impôts devraient se limiter à financer, nos producteurs qui ne visent que notre marché intérieur. Lequel financement serait conditionnel à des principes d'écoconditionalité surveillés par un organisme indépendant. Les producteurs, éleveurs et industriels de l'agroalimentaire qui voudront faire de l'exportation le feront sans notre financement aux risques et périls du marché.

Afin de maintenir notre sécurité alimentaire, lorsque c'est possible nous ne devrions pas importer des denrées que nous sommes parfaitement capables de produire. Quant aux exportations, nous devrions avoir un code d'éthique afin que celles-ci ne

détruisent pas les structures agroalimentaires de ces pays. En fait, l'exportation devrait être davantage un moyen d'échanges, de bons procédés que de dumping.

Rappelons-nous surtout que pour les pays en voie de développement, les travaux du célèbre agronome René Dumont, précisant que leurs agricultures qualifiées d'artisanales ou de vivrières sont beaucoup plus performantes pour nourrir et assurer la survie de leur communauté que la production industrielle imposée et souvent contrôlée financièrement par du capital étranger

2. a) L'étiquetage et la biodiversité. Dans votre document vous nous demandez si l'étiquetage des produits OGM devrait être obligatoire ?

Nous répondons; OUI au minimum! La méfiance que les gens ont envers ces produits nécessite que les gouvernements se pressent de répondre à cette attente sociétale. De plus, nous voulons davantage, l'interdiction pure et simple de ces aliments issus de la biotechnologie car, après maintes études, le portrait de cette nouvelle industrie est loin d'être concluant tant à l'égard de la nouvelle productivité et surtout tant aux risques sur la faune et la flore. Une séquence nouvelle d'ADN qui s'échappe dans la nature sur des espèces naturelles, que cela soit par la pollinisation croisée ou par la reproduction pure et simple auront des effets sur toutes les niches écologiques que nous désirons préserver. L'Europe a parfaitement compris ce principe de précaution et le maintien même si cela leur coûte énormement cher face aux E.U. qui cherchent à l'imposer par les traités de libre-échange. Nous devrions également résister et agir en conséquence car nous aussi nous produisons du maïs Bt et de colza transgénique pour près de 260 000 hectares.

- b) L'amélioration de l'étiquetage par l'identification de la région où sont produits les aliments. Ceci est important non seulement pour favoriser l'achat régional et par ce biais ce qu'on appelle la ruralité, mais surtout pour l'environnement. Nous pensons que les consommateurs en sont de plus en plus conscients et souhaitent comme nous que le gaspillage d'énergie occasionné par le transport diminue le plus vite possible. C'est irréaliste et c'est pourtant la réalité, qu'en terme de bilan énergétique, des tomates par exemple, coûtent trois fois plus cher en kilocalories pour leurs transport que leur simple production régionale!
- 3) L'innocuité des aliments. De plus en plus, les produits frais, surtout les fruits et légumes proviennent de l'extérieur du Québec. Nous sommes inquiets de leurs conditions de production. Les réglementations varient d'une province à l'autre et davantage d'un pays à l'autre. On mentionne le E-coli, l'eau chloré et finalement les pesticides. Ceux-ci sont reconnus comme étant de graves pertubateurs endocriniens et neurologiques. Lesquels sont acceptables ou biodégradables? On se doute que les gouvernements n'ont pas les ressources suffisantes et les analyses scientifiques suffisantes pour nous rassurer. Il y aura lieu d'expliquer et de propager clairement l'information pour que notre population ne soit pas davantage intoxiquée. À notre

avis, cela n'est pas acceptable de recevoir des denrées traitées avec des pesticides que nous n'acceptons même pas ici pour nos producteurs. Nous nous posons également la question sur la pertinence de l'irradiation des aliments depuis la Commission canadienne de 1987 sur ce sujet.

- 4) L'agriculture et l'environnement. Depuis la dernière commission d'enquête sur la production porcine au Québec, on a eu beaucoup d'informations des différents ministères sur l'état de nos sols et cours d'eau. Il est maintenant connu que la situation est toujours inquiétante. En fait foi, les cyanobactéries dans plus de 74 lacs au Québec, sans compter les plans d'eau non recensés, le niveau de phosphore dans les ruisseaux et même la présence de pesticides dans la nappe phréatique. Quant au sol, le seul indice de dégradation que nous possédons est le bilan de phosphore et les analyses des agronomes à travers les plans agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)qu'ils doivent fournir à leurs employeurs c'est-à-dire les producteurs! De surcroît, nous savons que la réglementation actuelle sur le respect des bandes riveraines à trois mètres n'est même pas respectée. Il est impératif que nous puissions agir. En guise de solution, nous proposons que les organismes de contrôle des bassins versants, créés depuis 2002, doivent avoir les moyens d'être plus interventionnistes. Pour ce faire, nous proposons que le ministère de l'Environnement de concert avec le ministère de l'Agriculture et celui de la Société de la faune et des parcs, que chacun d'eux, se dote d'une politique adoptée par les citoyens habitant cesdits bassins versants. Par exemple, par une assemblée annuelle dûment convoquée. La démocratie participative ou la gouvernance ne devrait pas être un vain mot. Il est temps de pratiques polluantes et d'être cohérent entre les divers renverser toutes les organismes.
- 5) Pour que les élu-es, les citoyennes et citoyens s'impliquent davantage dans le contrôle de leur milieu, nous proposons qu'un comité du gouvernement démêle l'échafaudage, le nœud géorgien des interventions provinciales et fédérales. C'est tellement mêlé, entremêlé, qu'on ne s'y retrouve plus ; à tel endroit c'est la loi fédérale sur l'environnement, à l'autre c'est un service d'inspection provincial (même municipal), à d'autres, c'est une loi pancanadienne, à l'autre ce sont des entendes fédérales-provinciales. Nous croyons qu'il serait important pour la population du Québec qu'on rapatrie ce qui est de notre juridiction et que le gouvernement fédéral se contente de nous redonner nos points d'impôt afin que nous ayons une saine politique agricole. L'article 95 de la Constitution canadienne laisse aux provinces le pouvoir de faire des lois relatives à l'agriculture en autant qu'elles ne sont pas incompatibles avec celles du gouvernement fédéral. Faire mieux n'est donc pas incompatible!
- 6) Les emballages en plastique devront être bannis. De plus en plus de pays optent pour des contenants biodégradables. C'est urgent de ne pas contaminer davantage l'environnement. Le journaliste Hervé Kemph a même souligné qu'il y a maintenant 18 000 bouts de plastique par kilomètre carré dans le centre de l'océan Pacifique. Le Québec devra faire sa part pour diminuer ces produits non décomposables.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez envers nos attentes sociétales.